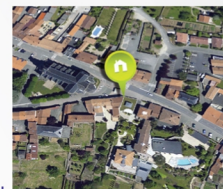




Maison des
Communes
de la Vendée



*Notre mission,
faciliter
les vôtres !*



EDITO

Cette plaquette de présentation vise à vous offrir, de la manière la plus synthétique possible, une vision d'ensemble des principaux organismes qui composent la Maison des Communes, et des principales missions qu'ils exercent.

Depuis plus de trente ans, nous avons fait le choix, dans notre département, de réunir en un même lieu des structures tournées vers l'accompagnement des collectivités et établissements publics.

Ainsi, si le Centre de Gestion, propriétaire des locaux et employeur de la quasi intégralité des collaboratrices et collaborateurs, est plus spécifiquement dédié à l'appui en matière de gestion des ressources humaines, les structures publiques et privées que vous découvrirez dans cette brochure couvrent quant à elles un large champ de compétences.

Ce choix de regroupement, nous ne le regrettons pas aujourd'hui. Bien au contraire, nous souhaitons conserver cette synergie qui permet d'offrir aux

élu(e)s et au personnel des collectivités un appui diversifié dans un bon nombre de domaines concernant la gestion locale.

La Maison des Communes se veut un lieu d'échanges, de réflexion, de conseil, pour contribuer, à notre mesure, à la qualité du service rendu aux habitants. De nombreuses réunions s'y déroulent, des formations sont dispensées en direction des élu(e)s et des personnels. Nos services s'y développent dans l'objectif, toujours, de faciliter les missions des collectivités.

A l'heure où les territoires connaissent d'importants changements de périmètres, de compétences, d'organisation, il nous paraît plus que jamais utile de proposer un échelon pertinent de mutualisation.

Les président(e)s des structures présentes au sein de la Maison des Communes, les collaboratrices et collaborateurs, œuvrant chaque jour au service des collectivités vendéennes, partagent ce souci constant d'illustrer la devise qui nous réunit : « Notre mission, faciliter les vôtres ».

Joseph MERCERON
Anne-Marie COULON
Isabelle VOLLOT
Dominique CAILLAUD
Marie-Madeleine POUPEAU

NOS COMPÉTENCES

La Maison des Communes de la Vendée est une structure unique regroupant six entités juridiques distinctes qui depuis de nombreuses années travaillent ensemble au service des collectivités, des élus et de leurs agents. Leurs objectifs et leurs missions sont parfaitement complémentaires.



CENTRE DE GESTION



Joseph MERCERON
Président

Le Centre de Gestion de la Vendée est un établissement public local, représentant l'ensemble des collectivités affiliées (communes et établissements publics). Il gère plus de 11 000 agents territoriaux (fonctionnaires et contractuels) relevant des 459 collectivités et établissements publics communaux et intercommunaux. Au-delà de ses attributions légales, il assure différents services pour l'ensemble des collectivités affiliées ainsi que des prestations à la demande.

LES MISSIONS

Déterminées par la loi, elles font du Centre un partenaire essentiel tout au long du déroulement de carrière d'un fonctionnaire territorial.

GESTION D'UNE BOURSE DE L'EMPLOI

- Compétence générale d'information
- Réception des déclarations de créations et vacances d'emplois et gestion des listes d'aptitudes des collectivités du département
- Aide au recrutement

GESTION DES CARRIÈRES

Gestion des dossiers individuels des agents relevant des collectivités affiliées (avancement d'échelon, de grade, notation, établissement des arrêtés...)

ORGANISATION DES CONCOURS ET EXAMENS

Donnant accès à la fonction publique territoriale, à l'exception de la catégorie A+ (compétence du CNFPT)

INSTANCES CONSULTATIVES

Elles ont à connaître des questions d'ordre individuel ou d'ordre général et collectif, et des litiges pouvant survenir notamment lors des déroulements de carrières.

EXERCICE DU DROIT SYNDICAL

Remboursement du Centre aux collectivités des rémunérations et charges sociales afférentes aux décharges de services des agents exerçant un mandat syndical.

PRISE EN CHARGE DES FONCTIONNAIRES APRÈS SUPPRESSION D'EMPLOI

A l'exception des ingénieurs territoriaux en chef et des fonctionnaires de la catégorie A+

Autres missions (facultatives)

- Assistance et conseil (juridique, informatique, recrutement, archives...)
- Secrétariat des commission de réforme et comité médical
- Médecine professionnelle et préventive
- Partenariat retraite avec la CNRACL

ASSOCIATION DES MAIRES ET PRÉSIDENTS DE COMMUNAUTÉS DE VENDÉE



Anne-Marie COULON
Présidente

Créée le 26 mars 1954, l'association regroupe l'ensemble des maires et présidents de communautés du département de la Vendée*.

LES MISSIONS

MISE EN COMMUN D'ACTIVITÉ ET ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES

Par la mise en oeuvre notamment de réunions d'information-débats ou la création d'un réseau de présidents de communautés

FORMATION DES ÉLUS

Agréée depuis 1995, l'association propose un programme en prise directe avec les problématiques qui sollicitent les élus quotidiennement : urbanisme, finances, conduite de projet, etc.

DÉVELOPPER DES LIENS DE SOLIDARITÉ

Par l'organisation de temps forts : participation au congrès de l'AMF, organisation d'un Carrefour biennal, voyages d'étude...

ACCOMPAGNEMENT EN MATIÈRE DE DOSSIERS LIÉS À LA GESTION LOCALE

ACCUEIL ET COORDINATION DE L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

En lien avec les services de l'Etat et du Conseil Départemental, un coordonnateur est chargé de gérer l'accueil des grands passages estivaux des gens du voyage.

CONSTITUER UN INTERLOCUTEUR RECONNU DES POUVOIRS PUBLICS

400 représentants élus siègent au sein de 105 structures, organismes ou commissions concernant la gestion locale au niveau départemental ou régional

ACTION SOCIALE

L'AMPCV s'appuie sur l'UDCCAS, présidée par Françoise Rezeau, pour représenter les élus de l'action sociale dans le département.

Objectif de l'AMPCV

- Faciliter l'exercice des fonctions des élus locaux dans un cadre de convivialité
- Conduire des missions de conseil et d'accompagnement en direction des élus vendéens

* 269 communes
et 29 communautés
de communes
au 1er janvier 2016

FONDS DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE



Isabelle VOLLOT
Présidente

Depuis 1973, le Fonds Départemental d'Action Sociale accompagne les collectivités de Vendée dans la mise en place d'une action sociale de qualité au bénéfice des agents territoriaux. L'association participe à l'amélioration des conditions de vie des agents publics et de leurs familles, notamment dans les domaines du logement, de l'enfance et des loisirs, et les soutient face aux situations difficiles de la vie.

www.fdas85.fr

LES MISSIONS

AIDES INDIVIDUELLES

Noël des enfants, aide décès, secours exceptionnel

BILLETTERIE DE SPECTACLES & LOISIRS

Réduction de 30 % sur la billetterie permanente : cinéma, piscine, karting, bowling...

Participation à hauteur de 30 % par billet sur les spectacles organisés en Vendée et départements limitrophes

PARTENARIATS

Avantages promotionnels chez les prestataires partenaires : thalasso, parfumeries, centre de vacances...

CNAS

En adhérant au FDAS, les agents adhèrent également au Comité National d'Action Sociale (CNAS) et peuvent ainsi bénéficier d'aides supplémentaires (naissance, vacances, retraite, déménagement, etc.), de chèques vacances ANCV, de tickets CESU...

Objectif du FDAS

- Apporter, à plus de 12 000 agents actifs et retraités, une aide matérielle et morale

E-COLLECTIVITÉS VENDÉE

Le syndicat mixte accompagne les collectivités dans les usages numériques et met à leur disposition, des moyens et des solutions techniques adaptés. Il mutualise les coûts de développement et de maintenance, assure un niveau d'expertise propre à garantir la sécurité, la fiabilité et la pérennité des solutions mises en œuvre. Avec e-Collectivités Vendée, le but est d'éviter toute fracture numérique qui tiendrait certaines collectivités ou établissements publics à l'écart de ces outils modernes d'information et de gestion.



Joseph MERCERON
Président

www.ecollectivitesvendee.fr

LES MISSIONS

MISE EN PLACE DE SOLUTIONS NUMÉRIQUES AMBITIEUSES ET INNOVANTES

Grâce à la mutualisation de moyens : GRC, GED, espaces collaboratifs, transfert de fichiers volumineux, visioconférence, etc.

CONSEILS/EXPERTISES TECHNIQUE ET RÉGLEMENTAIRE
dans le domaine des nouvelles technologies et des collectivités territoriales (support, formation, conseil et AMOA, etc),

SOLUTIONS, ÉQUIPEMENTS ET PRESTATIONS INFORMATIQUES À TARIFS TRÈS AVANTAGEUX
(centrale d'achats télécoms, certificats électroniques, messagerie professionnelle en Saas, site internet, ENT, etc)

SERVICE DE PROXIMITÉ

Etre à l'écoute des adhérents dans le développement de leurs usages numériques et accompagner l'utilisation des logiciels métiers

MISE À DISPOSITION D'UNE PLATEFORME PLÉIADE

Plateforme d'administration électronique regroupant plusieurs fonctionnalités : télétransmission des actes au contrôle de légalité, et des flux comptables, dématérialisation des marchés publics et leur publication gratuite, parapheur électronique pour signer électroniquement, convocation électronique des élus, gestion électronique des documents (GED) et espaces collaboratifs

Objectifs d'e-Collectivités Vendée

- Développer les usages numériques
- Etre un support du numérique pour les collectivités
- Faciliter les échanges entre l'administration et le citoyen

GÉO VENDÉE



Dominique CAILLAUD
Président

Depuis sa création, Géo Vendée s'attache à valoriser l'utilisation des systèmes d'information géographique comme outils d'aide à la décision, pour assurer une meilleure connaissance du territoire. Un large réseau d'acteurs, en constante évolution, s'engage désormais à pérenniser le rôle de Géo Vendée en tant que centre de ressources départemental en information géographique.

www.geovendee.fr

LES MISSIONS

GESTION DE DONNÉES DE RÉFÉRENCE ET DONNÉES PARTENAIRES

Grâce à une plateforme technique innovante et mutualisée, nous diffusons les données de référence comme celles de nos partenaires.

PRODUCTION DE DONNÉES ET ANALYSES CARTOGRAPHIQUES

En normalisant la production des données ou en développant des applications « métiers » comme l'Observatoire des Zones d'Activités » et en réalisant des plans et analyses cartographiques décisionnelles

ANIMATION DU RÉSEAU DE COMPÉTENCES

En animant un réseau de plus de 150 partenaires départementaux au travers de nombreux groupes de travail

thématiques et en entretenant des relations étroites avec la région et les partenaires institutionnels

FORMATION, COMMUNICATION

En informant les élus, agents et partenaires via le portail géographique de la Vendée www.geovendee.fr et en organisant le salon départemental SIG « Les Dynamiques Géo Vendée ». En formant les élus, agents et partenaires aux outils de consultation, d'analyse et de production des données SIG partenaires.

CONSEILS ET EXPERTISES TECHNIQUES

En restant à la pointe des nouvelles technologies de l'information, nous vous accompagnons dans vos réflexions d'architecture SIG et de gestion de vos données.

Objectifs de Géo Vendée

- La constitution d'une banque de données géographiques
- La formation et l'information des acteurs du domaine
- La diffusion des données

ASSOCIATION VENDÉENNE DES ANCIENS MAIRES



L'Association a pour objectif de regrouper les anciens maires de Vendée afin de renouer leur amitié, affirmer leur soutien mutuel, mettre l'accent sur les sujets qui conditionnent et engagent notre avenir de citoyen, avec pour seule devise « Servir encore ». L'AVAM est également affiliée à la Fédération Nationale des Anciens Maires et Adjointes de France (FAMAF) et représente un des départements les plus dynamiques de la Fédération.

LES MISSIONS

INTERVENTION DANS LES ÉCOLES ET COLLÈGES

L'objectif est d'amener les jeunes à une réflexion autour de la citoyenneté et le civisme dans leur commune afin de développer des valeurs civiques de la démocratie.

Plusieurs thèmes sont proposés, tels que les élections municipales, le civisme dans la vie de tous les jours, le budget d'une commune...

OPÉRATION « MARIANNE DU CIVISME »

Le principe de cette opération est de distinguer et récompenser, dans chaque département, par catégories d'électeurs, les communes ayant obtenu le meilleur taux de participation électorale.

Cette activité vise à encourager les électeurs à se rendre aux urnes pour s'exprimer et ainsi lutter contre l'abstention électorale, mais aussi redonner un sens aux valeurs civiques et démocratiques.

CONFÉRENCES ET VOYAGES

Le but est de favoriser les échanges sur des sujets qui engagent notre avenir de citoyens responsables, par des interventions de spécialistes, mais aussi de créer une convivialité, une ouverture culturelle et socio-économique.

De part ses actions, l'AVAM entretient des relations étroites avec l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée, le Conseil Départemental et la Préfecture.

Objectifs de l'AVAM

- Établir et développer des liens d'amitié et d'échanges entre tous les membres
- Susciter des rencontres à caractère convivial et culturel
- Contribuer au développement des valeurs civiques de la démocratie
- Défendre et illustrer la magistrature locale

DIRECTION GÉNÉRALE

direction@cdg85.fr - 02 51 44 10 04

FINANCES	comptabilite@cdg85.fr	02 51 44 10 17
ACCUEIL-LOGISTIQUE-COMMUNICATION	communication@cdg85.fr	02 51 44 10 04
RESSOURCES HUMAINES	sandrine.penaud@cdg85.fr	02 53 33 02 76
SYSTÈMES D'INFORMATION	informatique@cdg85.fr	02 51 44 10 27

ÉLUS ET COLLECTIVITÉS LOCALES

direction@cdg85.fr - 02 51 44 10 25

ASSOCIATION DES MAIRES ET PRÉSIDENTS DE COMMUNAUTÉS DE VENDÉE

asso.maires@cdg85.fr **02 53 33 01 38**

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

conseil.juridique@cdg85.fr **02 51 44 10 24**

conseil.archives@cdg85.fr

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

medecine.pro@cdg85.fr **02 51 44 10 37**

prevention@cdg85.fr

assurance.statutaire@cdg85.fr

E-COLLECTIVITÉS VENDÉE

ecollectivitesvendee@cdg85.fr **02 51 44 10 27**

GÉO VENDEE

geovendee@cdg85.fr **02 51 44 10 29**

ASSOCIATION VENDÉENNE DES ANCIENS MAIRES

avam@cdg85.fr **02 53 33 01 39**

UNION DÉPARTEMENTALE DES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE

udccas@cdg85.fr **02 53 33 01 36**

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

direction.fpt@cdg85.fr - 02 53 33 02 81

GESTION DES CARRIÈRES ET PAIE

gestion.des.carrieres@cdg85.fr **02 51 44 10 07**

instances.medicales@cdg85.fr

paie@cdg85.fr

INSTANCES CONSULTATIVES ET MISSIONS TRANSVERSES

instances.consultatives@cdg85.fr **02 53 33 01 47**

EMPLOI

emploi.territorial@cdg85.fr **02 51 44 10 12**

missions.temporaires@cdg85.fr

CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

concours@cdg85.fr **02 51 44 10 13**

FONDS DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE

fdas@cdg85.fr **02 51 44 10 16**

MAISON DES COMMUNES DE LA VENDEE
65, Rue Képler - CS 60239 - 85000 La Roche-sur-Yon
Tél. : 02 51 44 50 60 - maisondescommunes@cdg85.fr